

L'an deux mille vingt-trois, le 19 juin, le conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session exceptionnelle, à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christian PICARD, Maire.

**Etaient présents** : Christian PICARD / Stéphanie LAURENT/ Philippe DELAPORTE / Michel SAROT/ Christophe SERGENT/ Romuald BOUTELEUX / Delphine LUPART/ Christophe RINGARD

**Etaient absents(es)** : Jean-Luc SAUVAGE/ Mickaël JACQUART / Alexandre DEMONCHY/ Gérard LEPERE /Virginie VALLIENNE/ Philippe POUPART /

**Pouvoirs** : Gérard LEPERE donne pouvoir à Delphine LUPART  
Jean-Luc SAUVAGE donne pouvoir à Christian PICARD  
Mickaël JACQUART donne pouvoir à Philippe DELAPORTE  
Philippe POUPART donne pouvoir à Romuald BOUTELEUX  
Virginie VALLIENNE donne pouvoir à Stéphanie LAURENT

Secrétaire de séance : Delphine LUPART

**Ouverture de séance à 19H00**

**ORDRE DU JOUR :**

- Délibération concernant l'augmentation de la redevance mensuelle (location de la licence IV) conformément à l'article 4 du contrat.

Délibération 14-2023 concernant l'augmentation de la redevance mensuelle (location de la licence IV) conformément à l'article 4 du contrat.

Monsieur Le Maire explique que, comme le prévoit le contrat de location, le loyer est révisable à chaque date anniversaire.

Il est proposé une augmentation de 25 € portant le loyer mensuel à 50 €. Il est précisé que durant les 2 premières années, le loyer est resté identique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote :  
3 Abstentions, 10 pour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

PO MIZON

Go. JL SAUVAGE

Delphine LUPART

SAROT

Christophe RINGARD

PO/LEPERE

Gérard LEPERE

Philippe DELAPORTE

BOUTELEUX

PO POUPART

Philippe POUPART